



MEDIAtèque de QUETIGNY

LA FUTURE
MÉDIATHÈQUE
« 3^E LIEU »
SE DÉVOILE (p.9)

quetigny.fr

RÉMI DÉTANG

Les grandes priorités
du mandat (p.3)

VOS ÉLUS

Le Conseil municipal
2020-2026 (p.6)

ENFANCE / JEUNESSE

Tenir le cap de l'éducation
(p.13)



N° 205

La construction de l'immeuble de 40 logements à loyer modéré va bon train place Centrale Roger-Rémond



actualités

- 3 Le Maire Rémi Détang trace la feuille de route du mandat
- 6 Votre nouveau conseil municipal
- 8 Les différentes commissions municipales
- 13 Education : une vigilance accrue autour de la vie scolaire
- 15 Une édition particulière pour le Grand Marché Bio

dossier

- 9 La médiathèque 3^e lieu prend forme

dans les quartiers

- 14 Les travaux près de chez vous

culture

- 17 « Les Folies berbères » de la chanteuse Karimouche

ville pratique

- 16 Tribune libre

- 18 **Les infos pratiques** : les élus à votre écoute, un nouveau site internet pour visualiser le PLUi-HD, prévention cancer du sein : faites-vous dépister, reprise des concessions en état d'abandon au cimetière communal.

Dernière minute !

Un centre de dépistage Covid devrait s'implanter à Quetigny

A la demande de l'Agence Régionale de Santé, un centre de dépistage Covid devrait s'installer dans les anciens locaux de la crèche municipale située au 3 rue de Quetignerot dans le courant du mois de novembre. A noter que l'accès à ce centre de dépistage ouvert à tous se fera uniquement sur rendez-vous.

« Vivre à Quetigny-Magazine »
Mairie de Quetigny - 21800 Quetigny
Tel : 03.80.48.28.30.

Courriel : communication@quetigny.fr
Directeur de la publication : Rémi Détang
Rédaction & photos :

Olivier Carisey, Nicolas Zucchiatti, Audrey Varanguin.
Illustration couverture : ICADÉ

Photos élus (p.6,7) : Lucie Françoise

Design graphique et pao : Leloublanp

Photogravure, impression : Inore groupe

Distribution : ESAT Clothilde Lamborot

Dépôt Légal : 4^e trimestre 2020

La reproduction, même partielle,
du magazine est strictement interdite

www.quetigny.fr Vivre à Quetigny

YouTube : Ville de Quetigny

Plus de six mois après l'élection municipale, comment vivez-vous ce début de mandat très particulier placé sous la menace de la pandémie de COVID-19 ?



Comme beaucoup de monde, mon équipe et moi sommes partagés entre la nécessité de faire face aux contraintes et difficultés énormes du quotidien et notre volonté de nous projeter dans l'avenir.

Si l'incertitude prédomine, nous nous raccrochons à ce qui nous paraît important, à savoir les valeurs solidaires et humanistes qui nous animent et guident nos actions afin d'aider au mieux nos concitoyens, notamment les plus fragiles.

Actuellement, nous entamons les discussions pour construire le budget 2021 qui est déjà le second de ce nouveau mandat. Là aussi, nous devrons répartir nos efforts entre la nécessité de mobiliser des moyens de lutte contre les effets dévastateurs de la pandémie et le fait d'engager la mise en œuvre du programme municipal pour lequel nous avons été élus. La poursuite de la transformation de Quetigny est vitale et nous ne devons pas prendre de retard. C'est aussi notre responsabilité.

Le contexte actuel ne nous permet malheureusement pas de lancer de démarche de concertation dans les meilleures conditions. Mais nous devons tout de même garder le cap et travailler afin de mettre en place les conditions pour engager concrètement les projets le moment venu.

Malgré les incertitudes budgétaires, nous devons aussi maintenir le niveau de services aux habitants et apporter notre soutien aux partenaires qui sont fragilisés par la crise, en premier lieu le monde associatif local.

Quels enseignements et observations tirez-vous de cette période ?

Les périodes du confinement et du déconfinement ont montré que les solidarités locales étaient solides. Elles ont permis de surmonter ces moments si particuliers.

La Ville a été une nouvelle fois en première ligne et a joué son rôle « d'amortisseur social » bien aidée par ses partenaires et par les initiatives citoyennes solidaires de toutes natures.

Nous avons misé par exemple sur le fait que les gens allaient rester à Quetigny pendant les grandes vacances et nous avons mobilisé les services et les associations pour engager l'opération « un été pas comme les autres ». L'objectif était de proposer des animations et des temps festifs pour tous afin de divertir les enfants et les familles. Cela a été très bien accueilli par les habitants.

Cependant, un constat nous préoccupe. Depuis le confinement, le CCAS de Quetigny, les services sociaux du Conseil départemental et des associations tels que le Secours populaire n'ont pas enregistré d'augmentation notable des demandes d'aide individuelle. Cette observation est partagée par d'autres communes de la métropole dijonnaise.

Pourtant, il est évident que la précarité augmente et augmentera. Notre crainte est que les personnes fragiles se replient définitivement sur elles et soient submergées par les difficultés. Nous devons absolument tendre la main à ces personnes « invisibles » en développant notamment le principe du « aller vers ». Il est essentiel de détecter ces situations par tous les moyens afin d'apporter de l'aide, une écoute, un soutien.

Il semble que la crise sanitaire ait exacerbé les comportements agressifs, les attitudes de défiance. Notre société semble « en tension ». Comment y remédier ?

La confiance est le socle de notre cohésion sociale. Le respect des règles et leur acceptation par le plus grand nombre dépendent beaucoup de leur lisibilité, de leur bonne compréhension. Nous vivons une situation inédite à l'échelle nationale et internationale. Les gouvernements tentent avec plus ou moins de succès de juguler l'épidémie et ses effets. A mon sens, il faut continuer d'encourager les comportements solidaires et d'inciter à la bienveillance des uns envers les autres et notamment envers les plus fragiles; je pense entre autres aux aînés qui souffrent beaucoup de la crise et continuent d'en payer un lourd tribut.

Je veux aussi rappeler que le respect des gestes barrières et le port du masque sont avant tout des gestes solidaires. Il s'agit de se protéger mais aussi de protéger les autres.

Comment se déploie aujourd'hui l'action municipale à Quetigny ?

De nombreux projets se poursuivent, en premier lieu le projet Cœur de ville. Les promoteurs ont engagé la commercialisation et les réservations sont très bonnes. Malgré la crise, nous constatons peu de retard sur les plannings. La plupart des chantiers de construction des immeubles devraient démarrer l'année prochaine.

Le restaurant-brasserie a ouvert dans l'été. Les retours sont positifs. Il correspond exactement à ce que nous recherchions : une cuisine simple et accessible.

Les projets du bailleur CDC Habitat sont bien avancés : la résidence intergénérationnelle et le bâtiment situé vers le parking Casino seront livrés à la rentrée 2021. Nous continuons de travailler avec eux afin de préciser les modalités de fonctionnement des logements pour personnes handicapées ainsi que l'animation de la résidence qui seront des éléments-clés de leur réussite.

Le bureau de poste devrait déménager dans ses nouveaux locaux d'ici la fin de l'année 2020. La médiathèque 3^e lieu est dans sa phase finale de conception. C'est un superbe projet porteur de valeurs et d'espoir. Il faut imaginer dans trois ans ce futur espace de vie, de culture et de savoirs implanté au cœur de notre ville ; un lieu ouvert à tous, pour des usages multiples : la lecture bien sûr mais aussi l'apprentissage, le jeu, la rencontre, l'échange, la découverte. Avec plus de 5 millions d'euros, c'est l'un des investissements publics les plus importants jamais réalisés à Quetigny.

La culture et l'éducation restent plus que jamais nos boussoles, particulièrement pour favoriser un meilleur avenir aux jeunes générations qui sont, elles-aussi, durablement éprouvées par la crise. Le temps n'est pas à l'insouciance et l'avenir s'assombrit. Nous avons recruté il y a un an deux éducateurs spécialisés. Ils ont pour mission d'aider les adolescents et leur famille. L'objectif est de ne laisser personne sur le bord du chemin.

Qu'en est-il des engagements du nouveau mandat ?

La tranquillité publique est pour nous une préoccupation de tous les instants. Nous poursuivons nos efforts qui reposent sur l'engagement en proximité de la police municipale et sur la coordination des interventions de nos partenaires.

Chaque habitant a droit à la tranquillité chez lui et dans la ville. Des agissements tels que les dégradations ou les feux d'artifice utilisés comme des armes sont intolérables. Notre volonté est également d'agir encore plus efficacement contre les incivilités telles la vitesse excessive, les nuisances sonores, les conflits de voisinage, les encombrants qui empoisonnent littéralement le quotidien.

De manière générale, si la Ville ne peut pas tout faire ou tout régler nous devons être présents autant que possible aux côtés de nos concitoyens pour les soutenir et leur permettre d'avoir les meilleures conditions de vie possibles. ➔

→ Notre programme municipal est riche de multiples propositions allant dans ce sens. L'agenda 2030 en est un exemple parmi d'autres. Et puis nous avons aussi placé ce nouveau mandat sous le signe du sport. Il ne s'agit pas simplement de rénover les équipements vieillissants. Nous voulons définir un nouveau projet sportif qui associera les clubs, les sections de l'Association Sportive de Quetigny mais aussi les habitants de Quetigny. L'enjeu est de mieux répondre aux besoins et aux nouvelles pratiques libres comme le « sport loisirs » ou bien le « sport santé ».

En conclusion un message d'espoir ?

Nous avons réussi collectivement à surmonter la période du confinement, inédite dans l'histoire de l'humanité, grâce notamment à l'engagement vaillant de nombreuses professions que je salue de nouveau.

Aujourd'hui et demain, c'est collectivement que nous réussirons. J'en profite pour redire que le service public est un bien précieux à préserver et pour tirer mon chapeau aux agents municipaux. A Quetigny, nous avons toujours fait ce choix du service public car nous savons pouvoir compter sur l'implication et le savoir-faire de nos agents.

Les mois à venir seront remplis d'incertitude. Mais nous devons tenir bon et garder espoir.

Quetigny est une belle ville où la qualité de vie est bien réelle. C'est le fruit d'un travail collectif et partarial. Mais je trouve que les atouts de notre ville sont encore trop méconnus et qu'elle souffre souvent d'une image déformée, voire injuste. Tous ensemble, nous devons être fiers de notre ville et en être les premiers ambassadeurs au quotidien pour la faire rayonner.

Les habitants peuvent compter sur ma détermination et celle de mon équipe en toutes circonstances pour être à leurs côtés.



Dernière minute : hommage de la Ville de Quetigny à Samuel Paty

#jesuisenseignant

Samuel Paty était un enseignant dévoué à sa mission d'éducation, de transmission et d'émancipation des jeunes générations. Il a été sauvagement assassiné, décapité, pour avoir voulu expliquer à ses élèves les valeurs et les principes républicains et pour avoir voulu forger chez eux l'esprit critique et le libre arbitre.

La liberté, l'égalité, la fraternité, la laïcité sont notre bien commun le plus précieux. Ils sont notre boussole et notre bouclier contre l'obscurantisme et tous les fanatismes.

Ils sont l'héritage de siècles de débats et de combats et ont été forgés pour garantir la cohésion nationale et permettre à chacune et chacun de vivre en France, libres et égaux en droit et en dignité.

Nous condamnons avec la plus grande fermeté cet acte barbare ignoble. Nous partageons la peine de la famille de Samuel Paty et leur témoignons notre plus profonde solidarité.

Nous apportons également notre soutien à l'ensemble de la communauté éducative du collège du Bois d'Aulne à Conflans-Sainte-Honorine ainsi qu'à l'ensemble du monde enseignant directement visé par cet attentat abominable.

Nous sommes et serons toujours à leur côté pour défendre et promouvoir l'école publique, laïque et républicaine, et à travers elle l'éducation, la connaissance et la liberté d'expression qui sont des piliers intangibles de notre démocratie.

Nous ne céderons ni aux menaces, ni aux actes de haine et de division et nous attendons du gouvernement des mesures fortes pour garantir le respect absolu des droits et devoirs de chacun.

Nous appelons tous les habitant.e.s de Quetigny à faire bloc et se mobiliser chaque jour pour respecter, défendre et faire vivre ces valeurs fondatrices de notre pays et socle d'une même communauté de destin.

Vos élus

Votre nouveau conseil municipal

L'exécutif municipal. Le Maire, les adjoints et les conseillers municipaux délégués



Rémi DETANG

Maire

5^e Vice-Président
de Dijon métropole :
réseau routier métropolitain, voirie,
personnel, affaires foncières,
Etablissement public foncier Local
des collectivités de Côte-d'Or



Sandrine MUTIN

5^e Adjointe déléguée à l'action
culturelle



Mario LUCHIN

6^e Adjoint délégué à l'accessibilité et à
la prévention des risques, au handi-
cap, aux circulations douces et pistes
cyclables, à la politique de la ville ainsi
qu'aux cérémonies patriotiques



Isabelle PASTEUR

1^{ère} Adjointe déléguée aux finances,
à la relation avec les entreprises et
à la tranquillité publique
Conseillère métropolitaine



Patricia BONNEAU

7^e Adjointe déléguée à la vie
associative et à l'initiative citoyenne



Moulay JELLAL

2^e Adjoint délégué
à l'action éducative



Valentin GNAHOUROU

8^e Adjoint délégué aux sports



Catherine GOZZI

3^e adjointe, déléguée à la
solidarité, l'emploi, la formation,
au logement et aux âges de la vie
Conseillère métropolitaine



Odile LOURS

Conseillère municipale déléguée
au Jumelage-coopération, aux
droits des femmes, à l'égalité
et à la diversité



Philippe SCHMITT

4^e Adjoint délégué au patrimoine, aux
projets urbains, au développement
soutenable, à la transition écologique
et à l'économie sociale et solidaire
Conseiller métropolitain



Sophie PANNETIER

Conseillère municipale déléguée
à l'information et à la démocratie
participative

ipal 2020 - 2026

Les conseillers municipaux

Liste « Quetigny Demain »



**Kheïra
BOUZIANE LAROUSSI**
Conseillère municipale



Khammay SOUVANLASY
Conseiller municipal



Joseph THOMAS
Conseiller municipal



Claire VANVOSTHUYSE
Conseillère municipale



Saturnin AWOUNOU
Conseiller municipal



Véronique BACHELARD
Conseillère municipale



Denis REUET
Conseiller municipal



Annette MALACLET
Conseillère municipale



Sylvain BOLOGNE
Conseiller municipal



**Evelyne
PREIONI-VINCENT**
Conseillère municipale



Moussa BAMBA
Conseiller municipal



Noëllie BINGGELI
Conseillère municipale

Liste « ETIQ »



Sébastien KENCKER
Conseiller municipal



Virginie DOS SANTOS
Conseillère municipale



Benoît MILLOT
Conseiller municipal



Naïma COMBELONGE
Conseillère municipale



Lucia SACILOTTI
Conseillère municipale



Raymond MAGUET
Conseiller municipal

Liste « Réinventons Quetigny »

Les 8 Commissions municipales

Pour la durée du mandat 2020 – 2026, huit commissions municipales ont été constituées. Disposant d'un avis consultatif, ces commissions traitent des dossiers et projets concernant les principaux domaines d'intervention de la Ville.

« FINANCES ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE »

9 membres

*Isabelle Pasteur
Philippe Schmitt
Kheïra Bouziane
Odile Lours
Saturnin Awounou
Véronique Bachelard
Naïma Combelange
Sébastien Kencker
Raymond Maguet*

« ACTION EDUCATIVE »

9 membres

*Moulay Jellal
Catherine Gozzi
Patricia Bonneau
Annette Malaclet
Claire Vanvosthuyse
Noëllie Binggeli
Naïma Combelange
Virginie Dos Santos
Lucia Sacilotti*

« SOLIDARITE, EMPLOI et FORMATION »

9 membres

*Catherine Gozzi
Isabelle Pasteur
Khammay Souvanlasy
Denis Reuet
Evelyne Préioni-Vincent
Noëllie Binggeli
Naïma Combelange
Virginie Dos Santos
Lucia Sacilotti*

« PATRIMOINE, PROJETS URBAINS, DEVELOPPEMENT SOUTENABLE ET TRANSITION ECOLOGIQUE, ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE »

10 membres

*Philippe Schmitt
Moulay Jellal
Sandrine Mutin
Mario Luchin
Saturnin Awounou
Sylvain Boulogne
Véronique Bachelard
Naïma Combelange
Sébastien Kencker
Raymond Maguet*

« ACTION CULTURELLE »

9 membres

*Sandrine Mutin
Isabelle Pasteur
Kheïra Bouziane
Odile Lours
Claire Vanvosthuyse
Moussa Bamba
Benoît Millot
Virginie Dos Santos
Lucia Sacilotti*

« ACCESSIBILITE, PREVENTION DES RISQUES, HANDICAP, CIRCULATIONS DOUCES ET PISTES CYCLABLES, POLITIQUE DE LA VILLE »

9 membres

*Mario Luchin
Sandrine Mutin
Kheïra Bouziane
Denis Reuet
Sophie Pannetier
Joseph Thomas
Benoît Millot
Virginie Dos Santos
Lucia Sacilotti*

« VIE ASSOCIATIVE ET INITIATIVE CITOYENNE »

9 membres

*Patricia Bonneau
Valentin Gnahourou
Khammay Souvanlasy
Annette Malaclet
Evelyne Préioni-Vincent
Sophie Pannetier
Benoît Millot
Sébastien Kencker
Raymond Maguet*

« SPORTS »

9 membres

*Valentin Gnahourou
Mario Luchin
Patricia Bonneau
Sylvain Boulogne
Moussa Bamba
Joseph Thomas
Benoît Millot
Sébastien Kencker
Raymond Maguet*



Perspective : ICADÉ

La future médiathèque «3^e lieu» se dévoile



UN PROJET CRÉATEUR

de lien soci

Réfléchi, élaboré avec ses partenaires et concerté avec les associations et les habitants depuis 2013, le projet de médiathèque de type « 3^e lieu » initié par la Ville prend forme avec la définition de ses différents espaces d'activités et de pratiques collectives et la présentation des premières esquisses. Lieu de vie, d'échanges et de rencontres ouvert à tous, l'équipement public s'inscrit comme le futur pôle d'animations culturelles et associatives au cœur de ville.

UN 3^E LIEU, C'EST QUOI ?

Il s'agit d'un concept développé par le sociologue américain Ray Oldenburg qui pointait dans les années 80 la désocialisation de la société américaine avivée par l'extension de villes « dortoirs » tentaculaires. Il dénonce ainsi l'absence de troisièmes lieux qui permettent de se rencontrer en dehors de la maison et du travail.



Photo X

Traditionnellement, ces lieux sont les cafés mais ils peuvent s'appliquer à d'autres endroits comme les bibliothèques. Ce concept a été popularisé il y a une dizaine d'années en France mettant en avant notamment une vocation sociale affirmée et une nouvelle approche culturelle : favorisant les rencontres / échanges informels entre habitants, de nouveaux services et pratiques au plus près des attentes des usagers, des fonctionnements participatifs...

culturel, scientifique, éducatif et social (PCSES) de la médiathèque. Il se décline en trois grands axes : développement du lien social, l'égalité des chances et la valorisation de l'environnement et du patrimoine de Quétigny. Chacune de ces priorités est nourrie par trois notions transversales : l'accès et la médiation de la culture et des arts, le numérique et la prédominance de la dimension collective sur l'individuel. Ainsi, l'image de la bibliothèque, lieu où l'on ne ferait qu'emprunter des livres ou étudier a vécu.

De nouvelles perspectives d'activités et de pratiques

Outre l'offre de collections élargies (livres, dvd, cd, jeux, jeux-vidéo, supports numériques), la future médiathèque proposera de nouvelles activités et services notamment numériques. Elle offrira de multiples opportunités d'apprentissages et d'échanges grâce à des espaces facilitant la rencontre, une offre d'activités pour faire ensemble, la mise en place d'un partage de savoirs entre les habitants.

Pour permettre l'égalité des chances, une démarche d'accompagnement sera proposée pour lutter contre la fracture numérique grâce à des conseils, formations et la mise à disposition de matériels adaptés. De même, les usagers de la médiathèque pourront bénéficier d'outils d'auto-formation (code de la route, langues étrangères...) et d'espaces adaptés à l'étude et la recherche. L'objectif d'accès à la culture et d'information de tous reposera notamment sur des horaires d'ouverture étendus. Un effort sera apporté à l'accessibilité des lieux, des outils et des documents pour les personnes en situation de handicap.

Enfin, l'environnement et le patrimoine de Quétigny seront valorisés via des actions d'information et de sensibilisation liées au développement durable, à la recherche et la collecte de données sur l'évolution de la ville.

La dimension ludique sera très présente avec en perspective le transfert au sein de l'équipement de l'activité ludothèque gérée par la CSF.

Cet équipement qui a été conçu avec une multitude d'espaces et d'outils spécifiques, permettra à tous les services municipaux et à tous les partenaires associatifs locaux, de proposer des activités, des animations et des pratiques collectives. Bien accompagnés par l'équipe des bibliothécaires et par tous les intervenants, les lecteurs et les usagers seront sans nul doute la plus grande richesse de cette médiathèque 3^e lieu.

Plus de 1000 m² d'espaces ouverts à tous

Conçu comme un lieu ouvert, convivial et confortable, la future médiathèque étendra ses espaces publics sur une surface de plus de 1000 m² auxquels s'ajoutent un patio, des locaux techniques et des bureaux. Elle comprendra :

- Un espace d'accueil chaleureux comprenant un poste d'accueil, un espace de convivialité et de consultation, des automates de prêts / retours... Il donne un aperçu des activités et services proposés et offre un accès



déalement située au centre-ville à proximité immédiate du terminus du tramway, la future médiathèque sera blottie dans le socle (Rez-de-chaussée) d'un ensemble architectural à haute performance environnementale, intégrant un programme immobilier de 45 logements. Élément phare du projet Cœur de ville intégré dans un bâtiment « signal » d'une hauteur maximale de 7 étages, l'équipement public sera un lieu de vie dédié aux savoirs et à la connaissance, aux animations culturelles, aux pratiques numériques, aux jeux...

Les priorités du projet culturel de la médiathèque

C'est sur la base d'un important travail partenarial qu'a été élaboré en 2017/2018 le projet

al et d'égalité des chances



Perspective : ICADE

direct à tous les espaces : sections de lecture, salle d'animation et jardin de lecture.

- Une salle d'animation de 80 places permettant l'organisation de rencontres autour de petits spectacles, de projections, de conférences, de débats, d'expositions... Ces lieux seront mis à disposition des partenaires institutionnels et associatifs de la Ville.
- La médiathèque comprendra également des espaces dédiés à la lecture publique dotés de 26 000 ouvrages et 100 places de consultation. Ils constituent le cœur de la médiathèque pour parcourir les collections ou disposer d'un accès au numérique. Cet ensemble se compose de 4 espaces ouverts les uns sur les autres :

- un espace **loisirs** (à partir de 8/10 ans) dédié à la découverte, à la détente, aux interactions comprenant notamment un espace jeux (vidéos et de plateaux) et un fablab (ateliers de fabrication assistés d'outils numériques tels imprimante 3D, découpe laser, pratiques manuelles...).
- un espace **ado** avec des supports dédiés.
- un espace **étude** comprenant une salle d'étude fermée, une permanence numérique avec des postes informatiques, des places d'autoformation.
- un espace **enfance** (du nourrisson aux 8/10 ans) comprenant un univers « heure du conte », une salle d'éveil et jeux, des espaces enfance et petite enfance. Les activités de la Ludothèque y sont également intégrées.
- Enfin, chacun des espaces s'ouvre sur un patio à ciel ouvert situé au cœur de la médiathèque intégrant un jardin de lecture et une cour invitant à la détente et permettant d'organiser des ateliers et des animations « en extérieur ». *

QUEL NOM POUR LA MÉDIATHÈQUE ? **ON COMPTE SUR VOUS !**

Au vu de la présentation de cet équipement, quel nom pourrions-nous donner à cette médiathèque « 3^e lieu », futur lieu incontournable de la vie culturelle à Quétigny ?

Participez à cette consultation ouverte à tous via le magazine municipal, les flyers disponibles dans les lieux publics et le site internet quetigny.fr jusqu'à fin novembre.

Des urnes pour déposer vos propositions de noms sont à votre disposition en Mairie, à la Bibliothèque, à l'espace Léo-Ferré, à l'espace Pierre-Desproges, à Château-Services, à l'espace Francis-Moulun, au supermarché Casino.

Un jury composé d'élus, de lecteurs, de professionnels culturels, de partenaires institutionnels et associatifs validera le nom de l'équipement sur la base des différentes propositions recueillies.

Les étapes d'élaboration de l'équipement médiathèque 3^e lieu :

2013>2014 : Intégration d'un équipement public parmi les 16 orientations de l'étude Bonetti / Laforgue concernant le cœur de ville. Choix du projet Reichen et Robert architectes qui intègre l'équipement culturel à proximité de la station tram

2014>2016 : Elaboration concertée du nouveau projet culturel de Quétigny avec l'appui de Bernat Giacomo de l'agence Sirvantes

2017>2018 : Ecriture concertée du Projet culturel, scientifique, éducatif et social (PCSES) de la future médiathèque 3^e lieu avec l'aide d'Améandine Jacquet : bibliothécaire et formatrice

2018>2019 : Etude de programmation de l'équipement conduite par Caroline Semain de l'agence Syllab spécialisée en ingénierie culturelle

Calendrier prévisionnels des travaux :

Jusqu'à mi 2021 : Etude architecture immeuble (m.o. : Icade/ architecte : AA Groupe) et aménagements des espaces intérieurs (m.o. : Ville / architecte : cabinet Basalt)

Mi 2021>2023 : Construction de l'immeuble de logements et des murs de l'équipement par Icade/ AA Groupe et réalisation des travaux d'aménagement intérieur par la Ville et Basalt.

Fin 2023 - début 2024 : Ouverture de la médiathèque.

Caroline Semin - Agence Syllab

« ACCOMPAGNER DES CHOIX

pour réaliser le projet d'équipement »



Architecte DPLG, diplômée du master de programmation architecturale et urbaine, et titulaire d'une formation en Haute qualité environnementale du bâti, Caroline Semin de l'Agence Syllab nous livre ses orientations qui traduisent le projet culturel en projet d'équipement.

En quoi consiste votre mission pour accompagner la Ville dans la réalisation de cet équipement ?

Ma mission a d'abord consisté à formaliser les intentions de l'équipement tiers lieu imaginé par la Ville de Quetigny en caractérisant les espaces nécessaires, leur surface, leur utilisation et leur articulation. Certains espaces ont en effet besoin d'être associés, d'autres au contraire d'être éloignés pour que l'ensemble fonctionne bien. Puis j'ai étudié les conditions d'implantation de ces espaces sur la parcelle. J'ai ensuite accompagné la Ville lors de l'analyse des offres des architectes candidats à la réalisation du projet. Et je termine enfin mon intervention en étudiant le projet en cours de conception actuellement pour faire en sorte que ce qui a été imaginé pendant de longs mois tous ensemble se retrouve bien dans le projet architectural.

Quels ont été les principes importants qui ont guidé votre travail sur les différents espaces ?

L'intention principale a été de créer les conditions pour que les habitants de Quetigny restent le plus longtemps possible dans l'équipement et s'y sentent accueillis. Pour cela nous avons imaginé de proposer une grande diversité de documents (livres, films, musique, jeux de plateaux, jeux vidéo, etc.), une multiplicité de services adaptés à l'époque (fablab, outils numériques, jeux, heure du conte, etc.) ainsi qu'une variété d'espaces et de conditions d'accueil (salle de travail, coin jeux, salon d'accueil, salle d'animation, etc.) adaptés à tous les âges. Il s'agissait également de faire communiquer toutes ces offres pour que les habitants puissent se croiser et se rencontrer.

En quoi le projet de Quetigny est-il singulier ? Quels sont ses atouts ?

Le projet de Quetigny est singulier parce qu'il accorde une grande importance à l'échange, au partage, à la transmission. Pour cela il prend appui sur une équipe qui développe une offre de documents et de services mais qui cherche surtout à encourager les habitants, les associations et les partenaires institutionnels à collaborer pour créer la vie du lieu. Un espace à partager pour fabriquer ensemble, penser ensemble, débattre, transmettre et apprendre, se détendre, rêver aussi. Quant à ses atouts, je pense qu'ils reposent sur le dynamisme et l'inventivité de l'équipe qui portent déjà leurs fruits, le positionnement de l'équipement en cœur de ville très accessible et participant de la vie communale ainsi que la qualité des espaces qui vont être créés, souples et diversifiés, offrant une grande liberté d'utilisation et de confort. *

Actions éducatives

Une vigilance accrue pour garder le cap

Subissant une crise sanitaire de la Covid-19 toujours active, la Ville, l'Education Nationale et tous les partenaires éducatifs restent fortement mobilisés pour permettre la poursuite des activités scolaires et éducatives dans de bonnes conditions.

Si la rentrée scolaire s'est déroulée dans de bonnes conditions, la Ville déplore depuis plusieurs années des effectifs en baisse avec 752 élèves (272 en maternelles et 480 en élémentaires). Nul doute que les futures constructions de logements du cœur de ville contribueront à terme à améliorer la situation et à maintenir les classes dans les groupes scolaires.

Organisation scolaire durant la période de confinement

Crise de la Covid-19 oblige, toutes les mesures sanitaires et de protection des enfants comme des enseignants ont été mises en œuvre pour assurer des conditions normales d'enseignement dans les écoles. Pour le Maire Rémi Détang et Moulay Jellal, adjoint à l'action éducative : « *nous saluons le professionnalisme des enseignants et des agents de la Ville et de l'Education nationale qui sont engagés en permanence pour appliquer et faire respecter le protocole sanitaire afin d'éviter la propagation du virus. Nous remercions également les parents qui restent vigilants en dehors du temps scolaire pour préserver la santé de leurs enfants et éviter les*



Huit jeunes bénéficient cette année du financement 100% par la Ville du coût de leur formation BAFA/BAFD.

contaminations de groupe en milieu scolaire ». Les personnels de la maison de l'enfant Maria-Montessori et de l'accueil de loisirs sont tout autant mobilisés pour accueillir tous les enfants dans les règles sanitaires les plus strictes. « Malgré notre mobilisation, la situation sanitaire liée à la circulation du virus demeure très préoccupante. Ensemble, restons extrêmement vigilants en respectant à tous les moments de la vie les distanciations, les gestes barrières et les règles sanitaires qui s'imposent ».

Des acteurs mobilisés contre toute forme de décrochage scolaire

Cette rentrée pas comme les autres a impacté également le Programme de réussite éducative (PRE) qui propose un parcours éducatif cohérent à des enfants en difficulté scolaire. La coordinatrice de la Ville a, dès le mois d'août, pris attaché avec les familles des enfants inscrits dans le dispositif pour maintenir la continuité de leur programme scolaire. Elle reste, aux

côtés des enseignants, mobilisée pour intégrer de nouveaux enfants ayant souffert du confinement dans le dispositif PRE qui permet de lutter contre le décrochage scolaire.

Durant tout l'été, les éducateurs de prévention spécialisés ont rencontré et tissé des liens avec des jeunes. Depuis la rentrée, ils s'attachent à créer les conditions d'un accompagnement de ces jeunes vers l'emploi, la formation professionnelle, le retour à la scolarité en sollicitant tous les partenaires locaux et en particulier le service emploi de la Ville.

Enfin chaque année, la Ville finance à 100% le coût de la formation BAFA ou BAFD pour des jeunes intéressés par les métiers de l'animation. En 2020, elle amplifie son accompagnement en doublant le nombre de bénéficiaires. En effet, 8 jeunes vont en bénéficier via une convention qui les engage à travailler pour la Ville ou pour une structure associative locale pour une durée minimum de 2 ans.*

Les aménagements dans les quartiers

Des travaux sont réalisés dans différents quartiers de la ville. La Municipalité entretient son patrimoine pour une meilleure qualité de vie.



Après des opérations de réfection de toiture à l'école maternelle cet été, c'est au tour de l'école élémentaire des Huches François-Mitterrand de bénéficier de travaux de mise aux normes PMR des sanitaires durant les vacances de la Toussaint. Cette opération d'un coût de 18 000€ engendre la délocalisation temporaire de l'accueil de loisirs au groupe scolaire de la Fontaine aux Jardins le temps des travaux.

ECOLE ÉLÉMENTAIRE DES AIGUISONS

Durant les vacances de la Toussaint, des rénovations seront réalisées à l'école élémentaire des Aiguisons avec le remplacement des tuyaux de distribution de chauffage pour un coût de 55 000€ (hors travaux de terrassement réalisés en régie). D'autre part, une intervention est prévue sur les sols permettant de prévenir par la technique dite de «l'encapsulation» tout risque futur d'effritement



de matériaux pouvant contenir de l'amiante. Coût de l'opération : 12 000€.

AMÉNAGEMENTS DIVERS

A la demande des enseignants dans le cadre de leur projet pédagogique de découverte de la nature, des bacs de jardinage ont été réalisés en régie par les services municipaux (600€) et installés à l'école élémentaire des Aiguisons et à la maternelle Fontaine-aux-Jardins. Par ailleurs, un nouveau bac à livres en bois réalisé également en régie a trouvé place dans le hall d'accueil rénové l'an dernier de l'école Nelson-Mandela. Enfin, une remise en peinture des signalétiques des groupes scolaires Fontaine-aux-Jardins et Nelson-Mandela ont été effectués (300€).



Avenue du 8 mai 1945 RENOUVELLEMENT DE L'ALIGNEMENT DES ARBRES

Jugés dangereux en raison d'un état sanitaire présentant d'importants signes de vieillissement, les peupliers d'Italie bordant l'avenue du 8 mai 1945 sont appelés à disparaître avec un programme d'abattage triennal. Après une première phase en 2019, les services de Dijon métropole sont à pied d'œuvre actuellement pour cou-

per une quinzaine de ces grands arbres et peut-être plus. En effet, suite à la chute de l'un d'eux sur la voie cyclable proche des tennis lors de la tempête du 4 octobre dernier, la Ville a fait une demande à Dijon métropole pour accélérer leurs suppressions pour éviter tout risque de nouvelles chutes. A l'issue de ces opérations, une replantation complète de l'alignement interviendra en 2021 avec des essences d'arbres plus adaptées au changement climatique.



TRAVAUX DIVERS

■ La liaison piéton et cyclable reliant le parc des Cèdres aux Allées Cavalières a bénéficié d'une réfection d'enrobé ainsi qu'une remise en peinture au sol d'une bande blanche à destination des personnes malvoyantes pour un coût de 11 500€.

■ L'aménagement d'une douche sera réalisé d'ici à la fin d'année à l'espace Francis-Moulun pour les activités danses du centre social La Passerelle (coût 1400€).

■ Des travaux d'aménagement ont été réalisés dans l'église Saint-Martin avec un changement d'éclairage et la mise en place d'un parquet remplaçant l'estrade afin de libérer un espace scénique pour accueillir plus régulièrement de petites formations musicales (coût : 2000€). Par ailleurs, la réfection de la clôture de la cure à proximité de l'Eglise a été réalisée (coût : 1000€).

■ Implantés sur le parvis de la Mairie, les bacs accueillant de jolis potagers à la belle saison se muent en décoration florale et paysagère dès l'automne superbement agencés par les services espaces verts de la Ville.



Grand Marché Bio

Une 5^e édition en demi-teinte

Faisant la part belle aux produits frais et saveurs authentiques, le grand marché bio annuel devient au fil du temps une référence en Bourgogne-Franche-Comté promouvant le bio à Quetigny et dans la métropole.

Retenant les recettes des succès des éditions précédentes, cette 5^e édition co-organisée avec le Groupement des Agriculteurs Bio de Côte-d'Or promettait d'être belle, le 19 septembre dernier, affichant la participation de 52 producteurs bio, des animations festives et de sensibilisation au bio pour près de 90 stands répartis sur la place centrale Roger-Rémond. C'était sans compter sur une météo capricieuse et surtout sur un climat sanitaire peu propice aux grandes affluences malgré toutes les mesures spécifiques prises par les organisateurs pour respecter les règles sanitaires en vigueur. Résultat : une légère baisse de fréquentation par rapport aux précédentes années. Un peu moins de visiteurs donc, rendant les allées de circulation plus fluides entre les étals et facilitant les échanges du public avec les partenaires spécialisés à la sensibilisation au bio.

Nouveauté cette année : l'organisation d'animations et de conférences concernant «les semences de la vie» et «la ville nourricière». Cette thématique portée par la Ville s'inscrit dans le projet d'autonomie alimentaire promu par Dijon métropole. Rendez-vous est pris pour l'année prochaine. Et notez-le ! Le P'tit marché bio, petit frère du grand marché annuel, se tient tous les samedis de 9h à 13h sur la place centrale Roger-Rémond. *

L'accueil de jour a changé de lieu



Auparavant intégré à la résidence mutualiste « Le Cromois », l'accueil de jour a déménagé en septembre dernier. Situés 4 avenue du Parc, ces nouveaux locaux plus grands intègrent une cuisine, une salle d'activité et de repas, une salle de repos... Pour rappel, cette structure accueille les personnes âgées atteintes de la maladie Alzheimer ou d'une maladie apparenté à un stade léger et modéré, pour une ou plusieurs journées, voire demi-journées par semaine, de façon régulière ou occasionnelle. Elle permet à des personnes âgées de préserver leur autonomie grâce à des activités de stimulation et de soutenir les familles en leur donnant la possibilité de temps de répit pour soulager leur charge. Renseignements au 06 42 26 37 95. *

TELEGRAMMES

> 8000



C'est le nombre de masques distribués par la Ville aux habitant.es en septembre dernier. En effet, face aux risques de reprise épidémique de la Covid-19 et à l'obligation préfectorale du port du masque obligatoire dans tous les espaces publics, la Ville a décidé cette distribution de masques en tissu pour accompagner au mieux les habitants dans leur quotidien.

> + DE CONFORT A MENDES



Composée de 216 sièges avec accoudoirs en tissu de couleurs rouges et gris, une nouvelle tribune amovible a pris place dans l'enceinte de la salle Mendès-France offrant un meilleur confort d'assises aux spectateurs pour assister aux concerts de la saison culturelle, à des conférences, réunions...

> LE COLLÈGE JOUE LA CARTE DU GOLF

Portée par une professeure d'EPS et soutenue par la Ville, la pratique du golf prend de l'ampleur au sein du Collège Jean-Rostand. Ainsi, si l'ensemble des élèves de 6^e bénéficient déjà d'une initiation et d'une pratique de cette discipline, une section UNSS de golf vient d'être créée pour participer aux différents championnats. Ce nouvel élan rappelle une période glorieuse pour le Collège Jean-Rostand qui avait il y a une dizaine d'années remporté le titre de champion de France UNSS de golf.

> LA VILLE ADHÈRE A L'ANDES

Afin de bénéficier de conseils et d'aides à la réflexion sur le développement du sport et la gestion des équipements sportifs, la Ville a adhéré à l'Association Nationale Des Elus en charge du Sport (ANDES). Cette adhésion modique permet notamment des échanges et retours d'expériences entre collectivités dans le domaine du sport bien utile dans le cadre du projet de rénovation concertée des équipements sportifs de la ville.

En application de la loi, l'information municipale comporte l'expression de la majorité et de l'opposition municipales. Les textes de cette rubrique sont rédigés sous l'unique responsabilité de leurs auteurs.

Une vision claire pour Quetigny

L'un des thèmes favoris de la dernière campagne des municipales a été la démocratie participative. Partout en France ce sujet a fait l'objet de promesses, voire de surenchère électorale.

En ce qui nous concerne, nous sommes partie du principe qu'à Quetigny, cette démarche de concertation existait depuis longtemps et qu'il fallait la compléter.

Nos propositions reposent plutôt sur la nécessité de rendre les habitants davantage acteurs de leur quotidien grâce à une meilleure écoute et information.

En revanche, nous considérons que c'est aux élus, aidés des services, de finaliser et mettre en œuvre les projets dans l'intérêt général. C'est notre rôle et notre devoir, d'autant que nous avons été élus sur un programme complet et précis.

L'opposition réclame d'être associée aux projets. Or, c'est déjà le cas à travers le travail réalisé au sein des commissions auxquelles parti-

cipent tous les élus dont ceux de l'opposition. Elles sont le lieu pour étudier, proposer et construire ensemble mais c'est ensuite à la majorité d'arbitrer puisque, au final, c'est notre responsabilité qui est en jeu.

Quoi qu'en disent certains, la vie politique repose toujours sur le débat d'idées et sur la confrontation entre des visions différentes, même si nous pouvons parfois nous rejoindre sur des constats.

Enfin, la confiance mutuelle est indispensable pour coopérer et l'opposition n'a pas véritablement donné de gage en la matière. La campagne électorale a permis de confronter trois visions de Quetigny et un choix clair a été fait par les électeurs.

Les élus de la liste « Quetigny Demain » formant la majorité municipale

Quetigny : ville propre ?

Depuis de nombreux mois, nous avons entendu vos remarques concernant la forte dégradation de l'entretien du domaine public : détritus de toutes sortes jonchant nos rues, dépôts sauvages d'encombrants, feuilles obstruant les égouts, déjections canines etc., nuisant à votre qualité de vie, sentiment que nous partageons sans conteste.

Deux causes : l'adhésion prémature et unilatérale à la Métropole et l'incivisme de certains de nos concitoyens. Nos employés municipaux œuvrent sans relâche et nous les en remercions cependant, le civisme de chacun est précieux au mieux vivre ensemble.

Si la propreté relève des compétences de la Ville et de Dijon Métropole, elle dépend tout autant du comportement de chacun.

Lors du dernier conseil municipal, nous avons émis **votre vœu et proposé une liste d'actions concrètes ainsi que notre aide à la réalisation de celles-ci** : réaliser une campagne de sensibilisation efficace, organiser des marches propres, créer une brigade verte.

Aussi, notre Maire doit être le porte-parole de tous les Quetignois et agir en conséquence auprès de la Métropole, les moyens alloués devant être équitables aux 22 communes.

Malgré notre force de propositions et de coopération pour un avenir meilleur pour nos générations futures, **l'intégralité de la majorité a voté contre. Nous ne comprenons nullement ce refus.** Conscients que l'entretien de nos rues et le respect de notre cadre de vie sont l'une de vos priorités, nous serons toujours à votre écoute et vous pouvez compter sur nous pour continuer à porter votre parole.

Ensemble, nous ferons de Quetigny une ville encore plus belle et plus agréable.

Le groupe ETIQ

Pour réduire les « incivilités », le TASER n'est pas une solution

Par un compte rendu du Bureau municipal (= le Maire et ses adjoints), nous apprenons que la « formation de la police municipale à l'utilisation de pistolets à impulsions électriques » (PIE, souvent appelés TASER), a été examinée.

Le Comité contre la torture de l'ONU a qualifié son utilisation de « forme de torture ». Amnesty International, d'après des données américaines, lui attribue la mort d'au moins 500 personnes qui, pour 90 % des cas, ne portaient pas d'armes. En France le nombre de tirs au PIE a été multiplié par 8 entre 2010 et 2019.

Contre qui est dirigée cette mesure ? La situation à Quetigny est-elle si violente contre les personnes ? Cette grave décision ne peut que conduire à l'escalade dans une société où les rapports sociaux se tendent. Elle sera assurément un mauvais signal en direction de notre jeunesse qui attend autre chose que des Tasers pour réduire

son mal de vivre face au chômage, aux inégalités croissantes, et ses difficultés à se projeter demain sur une planète dévastée par les tenants d'un système qui les mène au désastre.

La police municipale devrait être celle de la proximité : décider de l'armer de tasers, c'est prendre un tournant sécuritaire dangereux. Armer avant de dialoguer, est-ce efficace ?

La tranquillité publique, la santé des citoyens sont des sujets majeurs de ce mandat. Le Maire considère-t-il que la majorité obtenue le 15 mars, dans les conditions que l'on sait, lui donne un blanc-seing pour envisager en catimini des décisions aussi graves ? Nous avons une autre conception du lien social et de la ville apaisée. Réinventons Quetigny.

Réinventons Quetigny



MUSIQUES DU MONDE

Les Folies berbères, par Karimouche



Photo : Tijana Peterman

A son actif, 2 albums studio, et surtout un riche parcours entre scènes et coulisses, où Karimouche fut tour à tour costumière, autrice, comédienne, danseuse et chanteuse.

Dans son 3^e opus, à la sortie imminente, elle chahute de nouveau les répertoires, tisse des passerelles entre les styles, refuse la sobriété en jouant de la voix et des mots sur des rythmes électro hip-hop parcourus de funk et d'influences orientales. Cette artiste détonante et douée d'une indéniable présence scénique sera accompagnée de Pierre Vadon (clavier, machines) et Nicolas Taite (batterie, percussions) pour chanter ses éloquentes « Folies berbères ». En attendant sa venue à Quetigny, découvrez sur YouTube l'univers de son premier clip « Princesses », enregistré avec Flavia Coelho ! Concert organisé dans le cadre du festival « Les Nuits d'Orient ».

Changement de date : Vendredi 4 décembre, à 20h30, espace Mendès-France - Tout public. Tarif cat. B – Achat de billet possible sur francebillet.com ou auprès du service Culturel. ●



A l'affiche

- ⌚ **Calligraphie latine et enluminures** samedi 7 novembre de 10h à 12h à la Bibliothèque (sur résa).
- ⌚ **Bibli'O comme 3 pommes pour les 0-3 ans** les mercredis 4/11 et 2/12 à 10h à la Bibliothèque.
- ⌚ **Spectacle Théâtre et Moi « Nos Papas »** mardi 10 novembre à 20h30 au Théâtre des prairies.
- ⌚ **Causerie littéraire** jeudi 12/11 (au lieu du 19) à 18h30 à la Bibliothèque.
- ⌚ **Mercredi du web** pour les 8-12 ans les 18/11 et 9/12 à 14h à la Bibliothèque.
- ⌚ **Calligraphie arabe et hébraïque** samedi 5 décembre de 10h à 12h à la Bibliothèque (sur réservation).

Festivités de fin d'année

2 moments Magiq !



Photo : Liliane Pivote

A l'approche des fêtes et des vacances scolaires, Magiq ! donne rendez-vous aux enfants et aux adultes pour 2 spectacles

de cirque accessibles dès 9 ans le 11 décembre (tarif C) et à partir de 5 ans le 13 décembre (gratuit). Accueillis avec le soutien du réseau Affluences, les compagnies Manie et K-Bestan mettront en mouvements et en acrobaties des histoires douces et drôles à découvrir en famille. A réserver sans tarder auprès du service Culturel, au 03 80 48 28 43.

Ouverture exceptionnelle

A la Bibliothèque le 2^e dimanche du mois

L'ouverture de la Bibliothèque un dimanche par mois, lancée en 2019, a repris son rythme normal et vous propose un accès aux divers services habituels (consultation sur place de livres et périodiques, réservations de livres et DVD, Espace Public Numérique...) ainsi que des animations exclusives. Après le film/quiz/expo sur le Morvan en octobre, le dimanche 8 novembre sera placé sous le signe des jeux, toujours de 14h30 à 17h30, rue des Vergers. En décembre, le dimanche d'ouverture aura lieu le 13.

Entrée libre et gratuite



LES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE...

Les habitants ont la possibilité de rencontrer un adjoint au Maire de permanence **chaque samedi à la Mairie de 10h30 à 12h.**

Si vous avez un problème particulier, si vous souhaitez évoquer certains sujets, vous avez la possibilité de dialoguer avec un élu sans rendez-vous.

Si vous désirez une réponse précise à une question technique, il est souhaitable d'écrire préalablement afin d'expliquer exactement la question ou le problème que vous soulevez.

**Mairie de Quetigny
Permanence des Adjoints
Place Théodore-Monod
21800 Quetigny**

MEDECINS DE GARDE

Pour contacter un médecin de garde, appeler votre médecin qui vous orientera vers le service de garde en soirée et pour le week-end.

**N'OUBLIEZ PAS :
LE MEDECIN DE PREMIER
SECOURS EST VOTRE
MEDECIN GENERALISTE
OU UN GENERALISTE DE
GARDE. LE 15 EST RESERVE
AUX URGENCES VITALES.**

Site cartographique

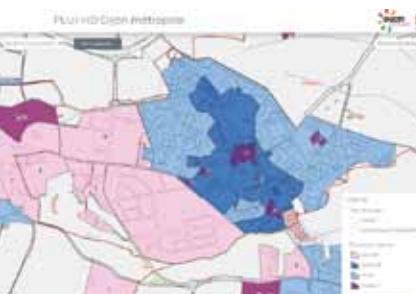
VISUALISER LE PLUI-HD

Le PLUi-HD (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Habitat et Déplacements), approuvé au Conseil métropolitain du 19 décembre 2019, est exécutoire depuis le 23 janvier 2020. Pour permettre une lecture contextuelle de ce plan d'urbanisme, qui concentre une importante quantité d'informations (habitat, politique de la ville, urbanisme), un site internet cartographique reprenant bon nombre d'informations sous forme de cartes a été mis à disposition des internautes. Il vient en complément des documents déjà disponibles sur le site

internet de la métropole (grands principes, mode d'emploi, guide pour les particuliers souhaitant réaliser des travaux ou construire).

L'accès se fait simplement en renseignant ce lien dans votre moteur de recherche internet : <https://api-carto.dijon.fr/plui/>

Il est possible de visualiser et consulter des cartes par thèmes (zonage général, fonctions urbaines, mixité de l'habitat...), de voir les plans dans leur ensemble ou dans le détail (en zoomant), de faire une recherche par adresse...



Cimetière municipal REPRISE DES CONCESSIONS EN ÉTAT D'ABANDON

Un état des lieux a été effectué récemment dans le cimetière communal, où il a été constaté que 3 concessions n'étaient plus entretenues par les familles. Pour des raisons tenant au bon ordre et à la décence du cimetière, une procédure va être engagée. Elle débutera par un constat d'état d'abandon des concessions au cimetière de Quetigny, en présence de l'adjoint au Maire délégué et de la Police municipale, le 4 novembre 2020 à 10h, conformément aux articles L.2223.17, L.2223-4 et R.2223-13 à R2223.23 du Code Général des Collectivités Territoriales, relatifs aux reprises des concessions à l'état d'abandon. Les héritiers du concessionnaire ou les personnes chargées de l'entretien sont invités à assister au dit constat ou



à s'y faire représenter par un mandataire dûment autorisé. La liste des concessions concernées par cette procédure est affichée à l'entrée du cimetière et à la Mairie.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Etat civil – Cimetière au 03 80 48 28 30 ou sur etat-civil@quetigny.fr

Cancer du sein

« LE DÉPISTAGE, VOUS EN ÊTES OÙ ? »

La campagne de prévention et de sensibilisation au cancer du sein, incarnée par l'opération annuelle « Octobre rose », touche à sa fin. Une exposition de portraits de femmes touchées par la maladie a pris place en Mairie et à Château-services pendant tout ce mois d'Octobre. Rappel ponctuel rappelant l'importance de la prévention, qui elle peut s'effectuer toute l'année pour contrôler et dépister le plus tôt possible un éventuel cancer du sein.

Informations auprès de la Ligue contre le Cancer et de son Comité de Côte d'Or (www.ligue-cancer.net/cd21/)



HORAIRES DÉCHETTERIE

Bld de la Croix Saint-Martin
© 03.80.71.03.13.

Horaires d'hiver
du 1^{er} novembre au 30 avril
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h.
Le samedi de 9h à 13h et de 14h à 18h, le dimanche de 9h à 12h.



La déchetterie est ouverte 7 jours sur 7. (sauf le 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre) Elle est réservée aux particuliers. **Son accès est gratuit.** Un agent vous accueille, contrôle les apports et vous oriente sur le site.

A la déchetterie, JE DÉPOSE :

déchets verts, papiers cartons pliés, verre d'emballage (bouteilles, pots, bocaux), ferraille, pneumatiques, textiles, bois, plastique, déchets d'équipements électriques et électroniques, ampoules basse consommation, huile moteur, filtre à huile, déchets diffus spécifiques (acides, solvants, vernis...), huiles de friture, huiles de vidange, batteries de véhicule léger, incinérables tout venant, gravats / inertes, plaques de plâtre

Mais JE NE DÉPOSE PAS :

ordures ménagères, déchets d'activités industrielles, artisanales et commerciales, déchets putrescibles (sauf déchets verts), amiante, déchets explosifs et radioactifs, bouteilles de gaz, extincteurs, déchets anatomiques et infectieux, médicaments.

A votre service contact Mairie

HOTEL DE VILLE

Place Théodore-Monod
21800 Quetigny

Accueil du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30, le samedi de 9h à 12h.

© 03.80.48.28.30

Fax : 03.80.48.28.31

Courriel : mairie@quetigny.fr

Accueil de Loisirs des Huches Activités périscolaires

Accueil secrétariat les lundi, mardi et vendredi de 9h à 11h et de 15h à 17h30, le mercredi de 9h à 11h et de 16h30 à 18h et le jeudi de 15h à 17h30. (fermé le jeudi matin).

© 03.80.46.24.52

Bibliothèque Municipale

Horaires d'été

Les mardis, mercredis, vendredis de 14h30 à 18h30 et jeudis de 10h à 13h. Fermée les lundis, les samedis et les dimanches.

© 03.80.46.29.29

Château Services

Accueil du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

© 03.80.48.41.00

Centre de Facturation Unique

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 (mercredi jusqu'à 16h30). Fermé les mardi et jeudi matin.

© 03.80.48.28.63

Multi accueil petite enfance

2 mois et ½ à 4 ans

Accueils réguliers ou occasionnels : du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

Nouvelle adresse : 8, rue de l'Espace

© 03.80.46.24.47

Ecole Municipale de Musique, de Danse et des Arts

Espace Léo-Ferré

47 bis rue des Vergers

Horaires d'été

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h15.

© 03.80.71.97.80.

Service Enfance et Jeunesse

Espace Pierre-Desproges

3, rue de l'Espace à Quetigny

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h. Le samedi de 14h à 17h.

© 03.80.46.24.52

Point relais CREATIV' (Compétences et Emploi)

Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

© 03.80.48.41.10

Police Municipale

Accueil secrétariat du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

© 03.80.48.28.40

Relais Assistantes Maternelles

Permanences le jeudi de 14h à 18h30, les lundi, mardi, mercredi, vendredi sur rendez-vous.

Nouvelle adresse : 8, rue de l'Espace

© 03.80.46.70.76

Service Culturel

Espace Léo-Ferré

47 bis rue des Vergers

Accueil secrétariat du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

© 03.80.48.28.43

Service Sports Vie associative

Accueil secrétariat du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

© 03.80.48.28.50

Service Social

Accueil du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

© 03.80.48.41.20

Services Techniques

Accueil secrétariat du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h.

© 03.80.48.28.60

URGENCES

SAMU: 15

Pompiers: 18

Police: 17

Gendarmerie de Quetigny

1 Allée des Jardins, bureaux ouverts du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h. Le dimanche de 9h à 12h et de 15h à 18h

© 03.80.46.33.36

(permanences téléphoniques 24/24)

SOS 21 Visites et urgences médicales

© 03.80.78.68.68.

PORt DU MASQUE OBLIGATOIRE DE 8H A MINUIT



**Par arrêté préfectoral
le port du masque est obligatoire
à partir de 11 ans sur la voie
publique et dans tous les lieux
ouverts au public**

Plus d'infos sur www.quetigny.fr